



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

psoriasis

Question écrite n° 8756

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les réflexions exprimées par l'Association pour la lutte contre le psoriasis (APLCP). En effet, au regard des résultats d'une enquête menée auprès de plus de 1 000 individus, l'APLCP souligne que la question de l'intégration sociale des patients atteints de psoriasis reste posée, que cette maladie fait encore peur et exclut et que persistent des réticences au contact humain avec des personnes atteintes de cette pathologie. Selon elle, la lutte contre ces appréhensions passerait avant tout par l'information du grand public. L'APLCP préconise donc de mettre en œuvre une campagne d'information qui permettrait de développer la connaissance du sujet et de faire naître une attitude plus rationnelle, plus empathique et moins polluée par la peur de l'autre. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8756

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6018